

Le CHU de Nantes propose une prise en charge complète et de haut niveau des principaux cancers, en s'appuyant sur des équipes médico-soignantes spécialisées, des équipements de pointe et des traitements innovants.

Du dépistage au diagnostic : une équipe de professionnels expérimentée à votre service

Dans tous les cas, une équipe expérimentée et multidisciplinaire (hépatogastroentérologues, gastro-entérologues endoscopistes, gastro-entérologues oncologues, chirurgiens digestifs, spécialistes de la nutrition et onco-généticiens) offre aux patients une prise en charge globale, du dépistage au diagnostic et à toutes les étapes du traitement. Le patient peut également bénéficier de plateaux techniques de pointe et interconnectés, tels que l'endoscopie digestive, l'assistance nutritionnelle, la radiologie, la médecine nucléaire, la plateforme biologie, l'oncologie génétique, la chirurgie mini invasive et robotique.

⊕ Un institut dédié aux maladies de l'appareil digestif (Imad)

Créé en 2005, l'institut des maladies de l'appareil digestif (Imad) est un centre de soins, d'enseignement et de recherche dédié aux maladies du foie et de l'appareil digestif.

Installé au cœur du CHU de Nantes, il réunit les services de chirurgie digestive et endocrinienne et d'hépatogastro-entérologie assistance nutritionnelle (médecins, chirurgiens, chercheurs et enseignants chercheurs)



Cancer colorectal

détecter tôt pour mieux traiter

Consultation de diagnostic précoce

Pour le cancer colorectal, cancer digestif le plus fréquent, un centre de diagnostic précoce permet un parcours spécifique au service des patients.

L'objectif : permettre aux patients de bénéficier de l'examen de dépistage et, si une lésion est retrouvée, d'une prise en charge adaptée et coordonnée le plus rapidement possible pour maximiser ses chances de guérison.

Contact

Tél. 02 40 08 31 52

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Mail : bp-secretariat-heg-onco@chu-nantes.fr

Le plus fréquent de tous les cancers digestifs, le cancer colorectal a plus de chance d'être traité efficacement s'il est diagnostiqué et pris en charge précocement. Le meilleur moyen pour lutter contre ce cancer est donc la participation au dépistage organisé du cancer colorectal qui permet un diagnostic précoce.



Comment s'organise le dépistage du cancer colorectal ?

En Loire-Atlantique, ce dépistage est coordonné par Dépistage des cancers - centre de coordination des Pays de la Loire.

Sur prescription médicale, notamment via le médecin traitant, le dépistage est basé sur la recherche du sang occulte dans les selles en utilisant un test immunologique. Ce dépistage peut révéler la présence d'un adénome (qui précède le cancer) et plus rarement d'un cancer. Si le test est positif, une coloscopie devra être réalisée dans les plus brefs délais pour confirmer le diagnostic.



À qui s'adresse la consultation de diagnostic précoce ?

Si vous avez réalisé un test de recherche du sang occulte dans les selles et que celui-ci est positif, ou si votre médecin considère que vous avez des symptômes pouvant évoquer une lésion précancéreuse ou cancéreuse, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de la consultation de diagnostic précoce.

Pour cela, un secrétariat dédié et formé pour répondre à ces demandes particulières, permet une prise de rendez-vous rapide pour une consultation avec un gastroentérologue ou un chirurgien. Celle-ci est suivie immédiatement d'une consultation d'anesthésie, et le rendez-vous de coloscopie (associée à une gastroscopie si nécessaire) est pris dans un délai très court, ne dépassant pas 15 jours.



Un dépistage systématique à partir de 50 ans

À partir de 50 ans et tous les 2 ans, jusqu'à 74 ans, vous recevez automatiquement un courrier du centre de coordination des dépistages vous invitant à vous faire dépister. Dès réception de ce courrier, il suffit de le présenter à votre médecin traitant qui vous remettra le test immunologique.

Votre parcours



Etape 1 : votre test immunologique fécal (TIF) est positif



Etape 2 : contacter le secrétariat «consultation de diagnostic précoce»

Un numéro unique :
02 40 08 31 52
ou par mail :
bp-secretariat.hge-onco@chu-nantes.fr



Etape 3 : le secrétariat fixera les rendez-vous



avec un médecin



pour une coloscopie

délai de 10 jours maximum



Etape 4 : Si les résultats sont anormaux, un traitement est mis en place dans les plus brefs délais



Que se passe-t-il si un polype ou un cancer est retrouvé ?

Si une lésion suspecte est retrouvée à l'endoscopie, le patient est pris en charge immédiatement par l'équipe chirurgicale et pluridisciplinaire. La plupart des lésions (polypes) peuvent être retirées directement lors de la coloscopie, d'autres, peuvent nécessiter une chirurgie le plus souvent précédée par un bilan d'imagerie.